



## Suite à convocation à la gendarmerie (faux propos et conflit d'intérêt?)

Par **LBP**, le **16/11/2023** à **11:41**

Bonjour

Après avoir été convoquée par la gendarmerie de mon village je découvre lors de l'audition que suite à un incident dans un rond-point remontant au mois de juin la personne impliquée était un gendarme qui m'accuse de l'avoir insulté en tant que gendarme : j'aurai dit "vous les gendarmes vous vous croyez au dessus de tout le monde" alors même que je ne savais pas qu'il était gendarme... Est-ce normal que ce soit lui qui prenne ma déposition? N'y a-t-il pas conflit d'intérêt alors même qu'il est le plaignant?

Merci pour votre aide

Par **Marck.ESP**, le **16/11/2023** à **18:11**

Bonjour

Votre déposition ne signifie pas que vous êtes automatiquement accusé d'un délit.

Aucune sanction à craindre car il n'y a aucune insulte dans *""vous les gendarmes vous vous croyez au dessus de tout le monde""*